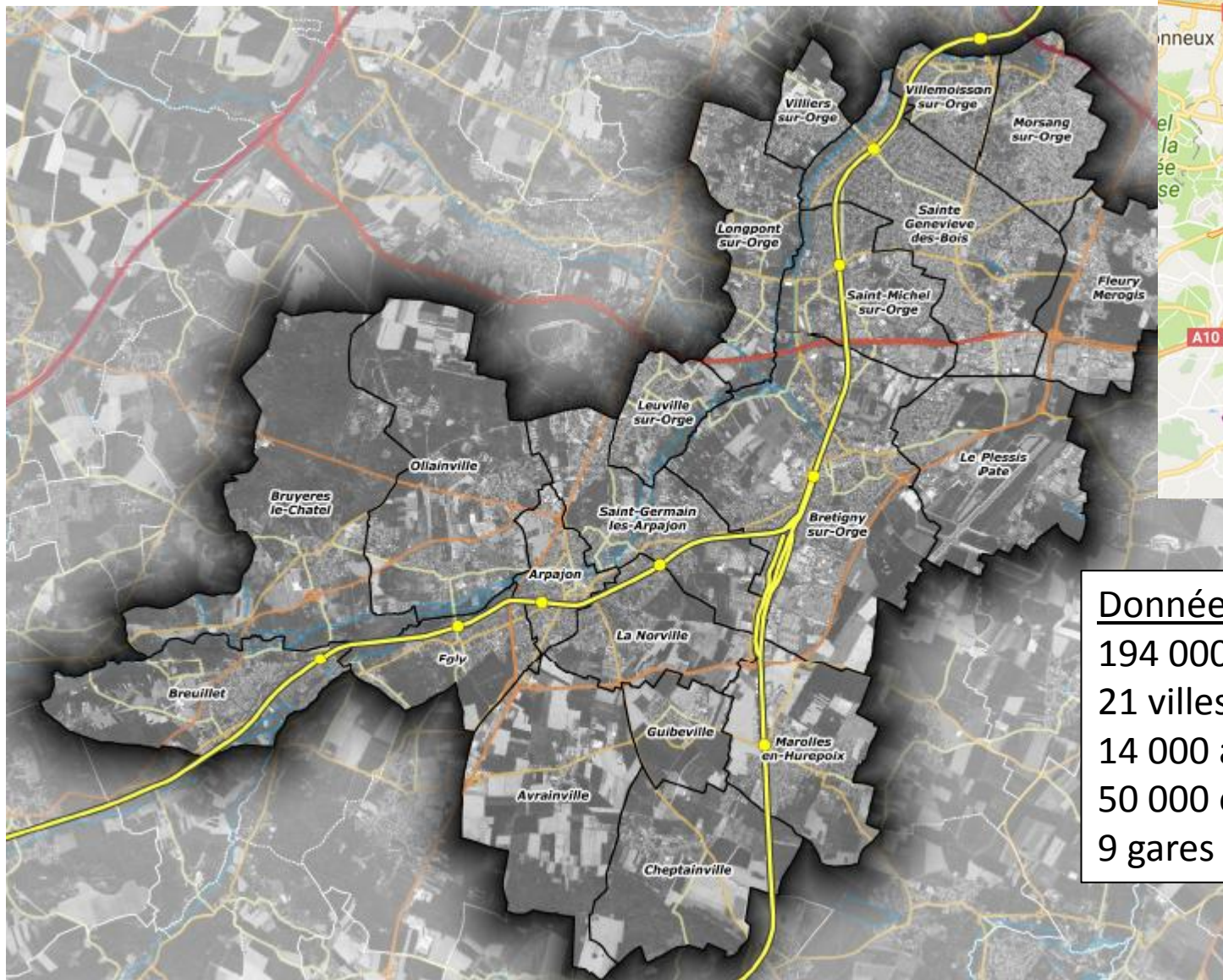


Présentation des réalisations et des projets autour des pôles gares de Cœur d'Essonne Agglomération



Présentation de CDEA



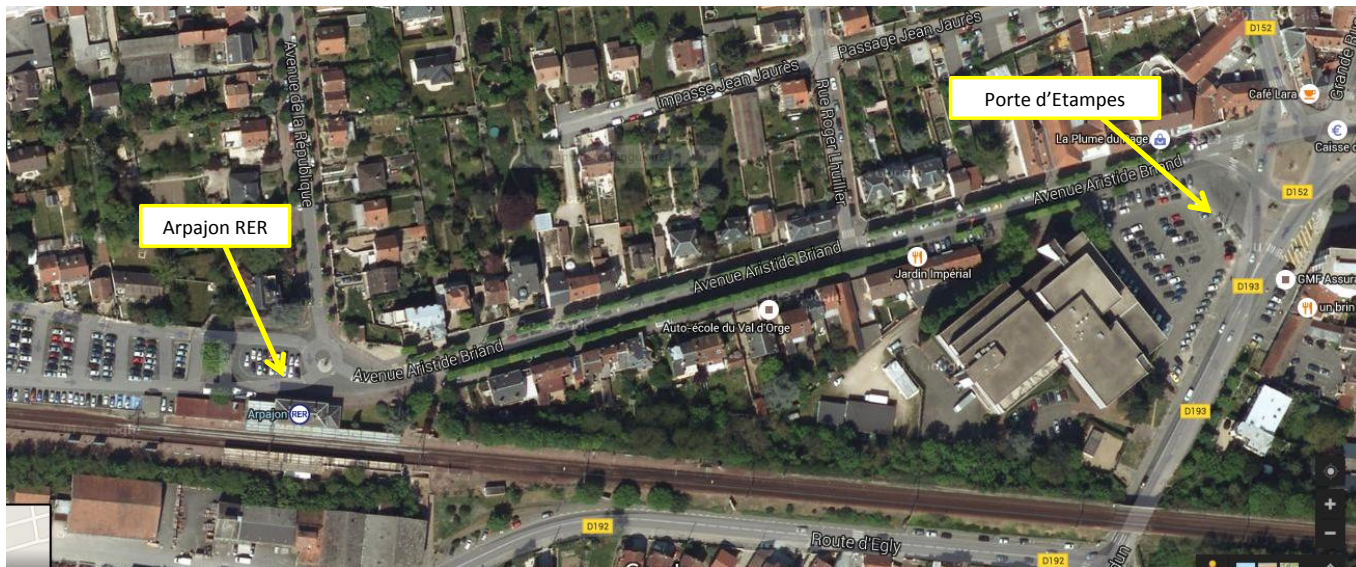
Données clés :
194 000 habitants
21 villes
14 000 activités
50 000 emplois
9 gares RER

Retour sur le pôle gare d'Arpajon

L'aménagement du pôle gare d'Arpajon a fait l'objet d'un comité de pôle régional initié par la commune d'Arpajon en 2002, transféré et poursuivi par la CCA à sa création en 2009. Cet aménagement comprend deux sites, distants d'environ 400m et reliés par l'avenue Aristide Briand , à savoir :

- La gare routière de la porte d'Etampes
- La gare routière d'Arpajon RER

Situation existante avant aménagement



Ce projet a été réalisé en 3 phases :

Phase 1 : gare routière et parking de la Porte d'Etampes réalisé en 2013 pour un montant de 1 700 k€.

Phase 2 : gare routière, parking d'Arpajon RER et aménagement de l'avenue Aristide Briand réalisé en 2013 pour un montant de 4 163 k€.

Phase 3 : parking côté route d'Egley en cours de réalisation pour un coût estimé de 1 001 k€.

Retour sur le pôle gare d'Arpajon

Ce projet a été réalisé en 3 phases :

Phase 1 : gare routière et parking de la Porte d'Etampes réalisé en 2013 pour un montant de 1 700 k€.

Phase 2 : gare routière, parking d'Arpajon RER et aménagement de l'avenue Aristide Briand réalisé en 2013 pour un montant de 4 163 k€.

Phase 3 : parking côté route d'Egry en cours de réalisation pour un coût estimé de 1 001 k€.



Porte d'Etampes

Avant



Porte d'Etampes

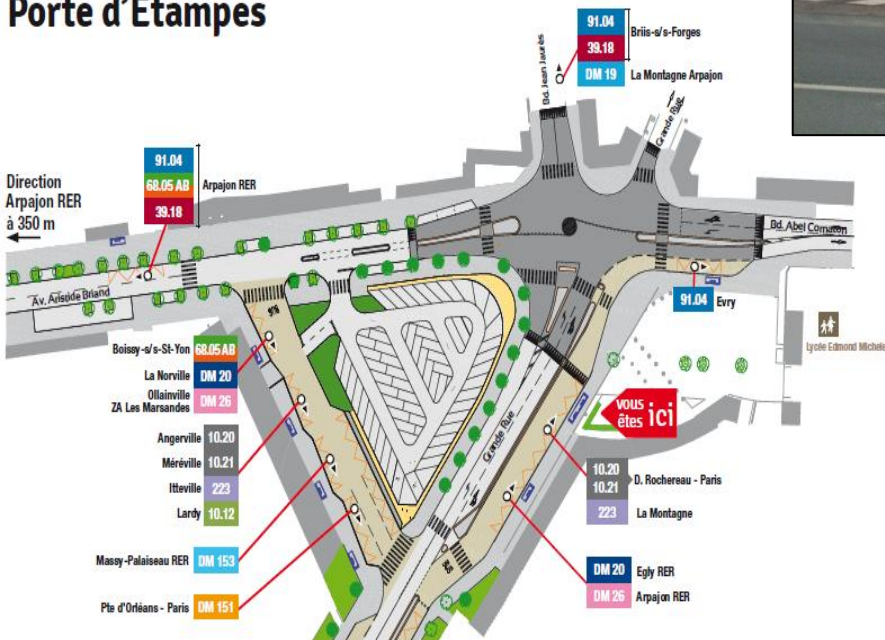
Après



Arpajon RER

Après

Porte d'Etampes



Perspectives :

Le futur TCSP de la RN20 devrait desservir la gare d'Arpajon à l'ouest par la création d'une voie sur le parc relais existant, ce dernier est occupé à environ 30% et n'a pas fait l'objet d'une rénovation lors de l'aménagement du pôle gare.

Retour sur le pôle de Brétigny

L'aménagement du pôle gare – à l'est en 2008 :

Le contrat d'agglomération 2004-2012 prévoyait l'aménagement du pôle gare de Brétigny-sur-Orge. Les travaux ont été réalisés entre 2007 et 2009 pour un montant total de 3,9 M€ environ (financement STIF, Région, CG91, Etat, SNCF et CAVO). Les travaux ont porté principalement sur la partie Est de la gare, les travaux réalisés sur la partie ouest étaient a minima, la ville envisageant déjà de pouvoir créer une gare routière du même type de ce côté, en lien avec les projets d'aménagement de ce côté (ZAC Clause Bois Badeau).



Avant



Après

Autres réflexions engagées :

Lancement en 2011 d'une étude urbaine sur la partie Ouest de la gare en groupement de commande avec toutes les parties prenantes : RFF, SNCF, Ville de Brétigny, l'Agglomération et l'Etat en tant que pilote. Lancement en 2016 d'une étude de stationnement.

Engagement de réflexions sur 5 nouvelles gares :

Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge (Ouest), Marolles-en-Hurepoix et Breuillet-Bruyères

- Contexte : besoin de réaménagement sur plusieurs gares pour tenir compte des évolutions du territoire à plusieurs échelles :
 - Évolution de l'offre bus (passée, actuelle et à venir);
 - Saturation de l'offre de stationnement;
 - Besoin d'une meilleure prise en compte des modes actifs;
 - Anticipation des développements urbains (programmes de logements et/ou d'activités) à proximité et dans l'aire d'influence de la gare
- Des problématiques générales, d'autres propres à chaque gare :
 - Poids du stationnement ;
 - Mélange des flux entrant sur le site;
 - Difficiles correspondances bus/RER;
 - Des délaissés SNCF dégradés mais difficilement aménageables (coût du foncier, servitudes, etc...);
 - Place à prévoir pour certaines activités sans rapport à la gare, mais nécessaires pour la vie du quartier (ex: commerces);
 - Projets d'aménagement à proximité (ZAC, reconversion) ;

Marolles en Hurepoix



Brétigny-sur-Orge



Saint-Michel-sur-Orge



Sainte-Genève-des-Bois

